Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 045-214502080-20261005-DCM26_097-DE

VILLE DE MONTARGIS
Construit son avenir

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE DU 05 OCTOBRE 2026

OBJET :MODIFICATION CONSTITUTION DE LA COMMISSON DE CONTROLE FINANCIER

N° 26/097

Nombre de conseillers en exercice :
33

Nombre de présents :
30

Nombre de votants :
33

Date de convocation :
28/09/2026

Publiée le :
28/09/2026

Aujourd'hui le cinq octobre deux mil vingt-six, à dix-huit heures, heure légale, se sont réunis à l'Hôtel de Ville à la salle du Conseil, lieu habituel de séance, sous la présidence de M. Dominique COQUELLE, Maire de Montargis, les Membres du Conseil Municipal dont les noms suivent :

Présents : Madame Patricia SEINE, M. Serge POINTLANE, Mme Catherine HANSMETZGER, Mme Mélanie BARRAS, M. Jaky PERON, Mme Nathalie PEREIRA VIEIRA, M. Geoffroy BALZEAU M. Coriolan BLANCHARD, Mme Nathalie FOULGOT, M. Dominique COQUELLE, M. David LEVALLET, Mme Véronique PERLES, M. Fabrice DUVERGER, Mme Sophie GARNIER, Mme Axel LOISEL-BESNARD, Mme Nadège DESPRES, M. Maxime LAZREG M. Axel THOMAS, M. Fabrice ROY, Jean-Charles CEPISUL, M. Bruno NOTTIN, Mme Eline LEROY, Christophe BELABBES, M. Georges. KOUAME Mme Nathalie LEMOINE M. M. Benoit DIGEON, Mme Nelly DURY, M. Philippe VAREILLES, Mme Hassiba Oubraham, M. Dalip VEHAPI,

Absents Excusés : M. Côme DUNIS, Mme Laura COIS, Mme Caroline ORUS PLANA

Ont donné délégation de vote :

M. Côme DUNIS à M. Coriolan BLANCHARD
Mme Laura COIS à M. Axel THOMAS
Mme Caroline ORUS PLANA à Mme Mélanie BARRAS

-=-=-

M. Maxime LAZREG remplit les fonctions de secrétaire.

* * *

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le
ID : 045-214502080-20261005-DCM26_097-DE

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 05 OCTOBRE 2026

OBJET : MODIFICATION DE LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION DE CONTROLE FINANCIER

Vu les articles R. 2222-1 à R. 2222-6 du Code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoient la création d'une commission de contrôle financier dans les communes ayant plus de 75 000 € de recettes de fonctionnement,

Vu la délibération **DCM26-022** du conseil municipal en date du 07 avril 2026 instaurant cette commission de contrôle financier pour la commune de Montargis, et portant désignation des membres issus du conseil municipal,

Vu le Procès-Verbal d'élection du Maire et des Adjoints du 07 septembre 2026,

Considérant que cette commission de contrôle financier a notamment pour mission de contrôler les opérations financières entre la collectivité et son contractant dans le cadre des conventions soumises à son contrôle, mais également sur l'équilibre financier de celles-ci au travers de la vérification des comptes détaillés de l'exécution de ces conventions ;

Considérant que cette commission doit établir un rapport écrit annuel pour chaque convention soumise à son contrôle ;

Considérant la nécessité de modifier un représentant de la commune,

Le Conseil Municipal **DESIGNE** Madame Patricia SEINE en remplacement de Monsieur Dominique COQUELLE,

La liste des membres modifiée étant celle-ci :

- Nathalie FOULGOT
- Serge POINTLANE
- Laura COIS
- Patricia SEINE
- David LEVALLET
- Georges KOUAMÉ
- Philippe VAREILLES
- Dalip VEHAPI
- Bruno NOTTIN

Adoptée à l'UNANIMITE
0 Abstention
0 Contre
33 Pour

Maxime LAZREG
Secrétaire de séance

Dominique COQUELLE,
Maire de Montargis

Publié le :
Certifié exécutoire le :
ID :
La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la date de sa publication. Le Tribunal Administratif d'Orléans peut être saisi par voie postale (28, rue de la Bretonnerie, 45057 ORLEANS Cedex 1) ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet https://www.telerecours.fr